



DELIBERATION

N° 01

Conseil d'administration du mardi 04 mars 2025

Le mardi quatre mars deux-mille-vingt-cinq, à dix-huit heures trente, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué en date du vingt-et-un février deux mille-vingt-cinq, s'est réuni dans la salle du C.C.A.S., sous la présidence de Monsieur Joël LE BOLU.

Date de convocation : 21 février 2025

Nombre d'administrateurs en exercice : 13

Quorum : 7

Présent.e.s : M. Jean-Pierre PRIGENT, Mme Valérie DUMONT, M. Thierry FOURNIER, Mme Martine LAUNAY, M. Claude DROUET, M. Lucien LERAY, M. Gilbert VALLEE, Mme Françoise JAMIN, M. Marcel LE BORGNE, Mme Florence LEFFRAY.

Absent.e.s et excusé.e.s :

M. Joël LE BOLU a donné procuration à Mme Valérie DUMONT ;
Mme Marika VAN HAAFTEN a donné procuration à Mme Martine LAUNAY ;
Mme Carole DAINNE a donné procuration à M. Claude DROUET.

Secrétaire de séance : Madame Martine LAUNAY

I – EXAMEN ET APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 DECEMBRE 2024

Rapporteur : M. PRIGENT

Le compte-rendu de la réunion du 12 décembre 2024 est soumis à l'approbation du conseil d'administration.

Discussion

Il est commenté le compte-rendu de la réunion du conseil d'administration du 12 décembre 2024.

Décision

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil d'administration adopte le procès-verbal du 12 décembre 2024.

Présents : 10 / Votants : 13 / Abstentions : 0 / Pour : 13 / Contre : 0

Pour copie conforme,
Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Le Vice-Président,
Jean-Pierre PRIGENT

La secrétaire de séance
Martine LAUNAY